



HD70

Tournoi de l'andouille Nouvelle formule

18 et 19 mai 2024

2 HD (12 LIGNES)

REGLEMENT : 10^{ème} édition du Tournoi de l'andouille organisé par le club « **EAGLES Bowling VIRE** » homologué par la Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles.

Ouvert uniquement aux joueurs en règle avec celle-ci. Durant toute la compétition, les règlements de la FFBSQ seront appliqués.

TOURNOI EST OUVERT AUX 24 PREMIERES EQUIPES INSCRITES

HANDICAP Le handicap par joueur sera calculé sur la base du dernier listing colonne H 70. Listing paru au moins 7 jours avant le premier jour de la compétition.

DEROULEMENT :

SAMEDI QUALIFICATIONS:

8h45 poule 1 : 6 lignes

12h30 poule 2 : 6 lignes

chaque équipes effectuera 6 lignes, en 2 séries de 3 lignes. FIN VERS 15H

LES 12 MEILLEURES DOUBLETES IRONT EN **POULE A** LES 12 AUTRES EN **POULE B**

DIMANCHE FINALE

PETERSEN EN POULE DE 6 SUIVI D'UN MATCH DE CLASSEMENT

FINALE A à 8h45 5 lignes + match de classement en rool-off sur 1 ligne Podium 11h30

FINALE B à 12H 5 lignes+ match de classement en rool-off sur 1 ligne Podium 14h30

A chaque match, est attribué à l'équipe, une bonification de 20 quilles par joueur ayant gagné son duel, soit 40 quilles au total dans le cas où l'équipe remporte ses 2 duels qui viendront s'ajouter à

MATCH gagné =40 quilles

MATCH NUL=20 quilles

DEFAITE=0 quille

L'attribution des pistes sera faite par tirage au sort. Ce dernier sera effectué par les organisateurs avant le début du tournoi

Tous litiges ou contestations seront tranchés par l'arbitre et/ou les organisateurs du tournoi

ENGAGEMENT

LE MONTANT DES INSCRIPTIONS EST FIXE A 130€ PAR EQUIPE SOIT 65€/JOUEURS.

Toutes les réservations devront être confirmées par un chèque du montant de l'inscription avant le 01 mai 2024.

Si les règlements ne sont pas parvenus à cette date limite, l'organisateur se réserve le droit de prendre une équipe sur liste d'attente et ainsi d'annuler une inscription.

Les chèques seront déposés le lendemain du tournoi.

Libellé du chèque Eagles bowling vire.

BILAN FINANCIER

| <i>DEPENSES</i> | | <i>RECETTES</i> | |
|--------------------------------|-----------------------|-------------------------------|-----------------------|
| <i>Frais parties 576x 3.60</i> | <i>2073.60</i> | <i>Engagements 65€ x 48JJ</i> | <i>3120</i> |
| <i>Organisation</i> | <i>286.40</i> | | |
| | | | |
| <i>Arbitrage</i> | <i>0</i> | | |
| <i>Récompenses</i> | <i>760</i> | | |
| | | | |
| <i>TOTAL</i> | <i>3120.00</i> | <i>TOTAL</i> | <i>3120.00</i> |

INDEMNITES :

FINALE A :

1ER 200€

2EME 150€

3EME 100€

FINALE B

1ER 150€

2EME 100€

3EME 60€

Tous litiges non prévus au présent règlement et survenant au cours de la compétition seront tranchés sans appel par l'arbitre ou à défaut par le Directeur de la compétition.

RENSEIGNEMENTS

EAGLES BOWLING VIRE

CARU-COUBRUN ANNE

PORT : 06 98 22 01 23

pinup14@live.fr

INSCRIPTIONS

CARU-COUBRUN ANNE

11 RUE DE LA CAVEE

14500 VIRE